

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. D.-J. LE JEUNE, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Guillaume Leitzbach, capitaine au 2^e régiment de chasseurs à pied.

MESSIEURS,

Par requête du 1^{er} février 1842, le sieur Guillaume Leitzbach, né à Elz (Allemagne), le 17 avril 1799, capitaine au 2^e régiment de chasseurs à pied, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire, après avoir satisfait aux lois sur le service militaire de son pays, est entré au service des Pays-Bas en 1824; congédié le 4 juillet 1830, il est entré au service belge, comme sous-lieutenant au 1^{er} corps franc, le 8 octobre 1830; il a épousé une femme belge; il est décoré de la croix de fer et tous les renseignements recueillis lui sont très favorables.

Le rapporteur,
D.-J. LE JEUNE.

Le président,
J. MAERTENS.